

LES PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES

En règle générale, une source de financement internationale comme la Banque mondiale ou la Banque interaméricaine de développement ne fournit pas directement de financement aux entreprises. Conjointement avec les gouvernements emprunteurs, la Banque préparera un plan de travail pour le pays et précisera les projets pour lesquels les deux parties (le pays bénéficiaire et la banque) estiment mériter une aide. Le plus souvent, le pays emprunteur choisira un organisme exécuteur du projet comme un ministère, un organisme gouvernemental ou un service public. Dans certains cas, l'organisme exécuteur sera une institution internationale ou multinationale. Les organismes exécuteurs sont responsables de l'organisation des appels d'offres, du choix des fournisseurs, du contrôle des progrès réalisés et du versement des fonds. Ils ont cependant tendance à suivre les lignes directrices concernant les achats des institutions financières internationales².

Ces organismes travaillent le plus souvent avec une sélection de sociétés admissibles qu'ils connaissent déjà. L'organisme exécuteur utilisera cette liste de sociétés pour les inviter à présenter des soumissions directement. Cela s'explique par le fait que les propositions sont évaluées dans une large mesure en fonction de leur contenu technique et l'organisme exécuteur cherche des entreprises à qui il sait pouvoir faire confiance pour les aspects techniques du projet. Les soumissions remises sont évaluées à environ 80 pour 100 sur le contenu technique et à seulement 20 pour 100 sur les dimensions financières de la proposition.

Les soumissionnaires doivent souvent obtenir une qualification préalable pour obtenir des contrats de construction de grands travaux publics ou d'installations industrielles. Dans certains cas, la sélection préalable sert à choisir les fournisseurs d'équipement spécialisé. Ce mécanisme est conçu pour garantir que les appels d'offres ne parviennent qu'à des entreprises en mesure de réaliser le travail. Les invitations à participer aux présélections sont rendues publiques à l'échelle internationale afin que les soumissionnaires éventuels puissent se procurer les documents et soumettre leurs réponses. Tout soumissionnaire sélectionné lors de ce processus a le droit de participer à l'appel d'offres.

Ces marchés peuvent comprendre parfois plusieurs procédures différentes d'appel d'offres. Les appels d'offres concurrentiels à l'échelle internationale sont rendus publics au moyen d'un certain nombre de canaux. C'est ainsi que la Banque mondiale publie régulièrement un avis d'achat dans la publication *Development Business: Monthly Operational Summary* des Nations Unies. Les journaux connus à l'échelle locale et nationale, ainsi que des publications techniques locales et internationales et d'autres publications commerciales, publient également ces renseignements. Les pays emprunteurs sont incités à faire circuler des exemplaires de ces avis et les ambassades canadiennes, en particulier leurs délégués commerciaux, sont également tenus au courant des projets à venir.

2. Pour obtenir un exemplaire gratuit des *Guidelines: Procurement Under IBRD Loans and IDA Credits* de la Banque mondiale, il faut s'adresser au service des publications de la Banque mondiale, 1818 H Street, N.W., Washington D.C., 20433, USA. Téléphone : (202) 473-1155; télécopieur : (202) 522-2627.